LE NOUVEAU-NÉ

IMPORTANCE DE SON ÉTUDE

AU DOUBLE POINT DE VUE PROFESSIONNEL ET SOCIAL

LEÇON D'OUVERTURE DU COURS AUXILIAIRE D'OBSTÉTRIQUE

Prononcée à la Faculté de Médecine de Montpellier le 3 Novembre 1883

Par le Dr LÉON DUMAS,
Professeur Agrégé, Ancien Chef de Clinique d'Accouchements.

Messieurs,

Avant de commencer l'étude dont vous connaissez le programme, je crois utile de consacrer cette première leçon à vous aire savoir les motifs pour lesquels j'ai choisi un pareil sujet. Peut-être vous a-t-il semblé, au premier abord, que l'étude du ouveau-né sortait un peu du cadre de l'obstétrique, et je voudrais, n dissipant votre erreur, vous montrer quels liens étroits rapprohent ces deux sciences, et de quelle utilité pratique peut être our vous la connaissance des phénomènes qui caractérisent la remière période de la vie.

Il y a un an, j'essayais ici même de vous montrer l'importance et la nécessité d'une éducation obstétricale aussi complète ue possible. Avant de vous exposer les phénomènes de la vie exuelle chez la femme, j'avais l'honneur de vous dire qu'un rôle articulièrement élevé est dévolu à l'accoucheur, en tant qu'il eut assurer, régulariser et corriger les diverses fonctions qui oncourent à la reproduction de l'espèce.

L'accoucheur, vous disais-je alors, doit d'abord former des nères, et, lorsqu'il a accepté la délicate mission d'assister une

femme pendant sa grossesse ou son accouchement, une lourde responsabilité pèse sur lui : il est le seul, en effet, parmi ceux qui se dévouent à l'art de guérir, qui ait, suivant la remarque du regretté professeur Depaul, à sauvegarder simultanément deux existences. Et je vous signalais, à ce propos, la cruelle alternative à laquelle il peut être exposé parfois, lorsque les circonstances le conduisent à hésiter entre la vie d'une femme et celle de son enfant. Enfin, j'essayais de vous montrer comment ce rôle de l'accoucheur pouvait acquérir, dans une circonstance donnée, une portée sociale incalculable, suivant qu'il intervenait avec plus ou moins de bonheur pour achever l'œuvre imparfaite de la nature ou pour se substituer à elle lorsqu'il arrive à constater son impuissance.

Eh bien ! Messieurs, ce serait une erreur de croire que ce rôle de l'accoucheur, dont l'importance saute aux yeux pendant la grossesse et le travail de l'accouchement, soit terminé à partir du moment où l'enfant est venu au monde. De même que la nouvelle accouchée a besoin, pendant un certain temps, de soins minutieux et éclairés, de même le nouveau-né doit être surveillé de près et être aidé dans son apprentissage de la vie extérieure, comme il a dû l'être souvent dans son trajet difficile pour y arriver.

« Nous naissons faibles, dit Rousseau, nous avons besoin de force ; nous naissons dépourvus de tout, nous avons besoin d'assistance ; nous naissons stupides, nous avons besoin de jugement. » En d'autres termes, l'homme à la naissance est absolument incapable de vivre s'il ne reçoit pas des secours de toutes parts, et la première chose dont il ait besoin à son entrée dans la vie, c'est qu'on lui apprenne à s'en servir.

« Cette éducation nous vient, dit encore Rousseau, de la nature, ou des hommes, ou des choses », proposition qui, vraie d'une façon générale, doit être modifiée relativement au nouveau-né, car, dans les premiers jours de la vie, l'œuvre de la nature a grand besoin d'être secondée et guidée, et l'action aveugle et brutale des choses doit être atténuée, régularisée et graduée par une intervention attentive et intelligente.

Mais cette intervention ne peut évidemment se produire d'une

ıanière efficace qu'à la condition d'interroger la nature elle-ıême et de connaître exactement ses aspirations et ses besoins. *)uò natura pergit, cò ducendum*, et c'est le médecin qui doit tre son interprète, car la tendresse d'une mère, quelque dévouée u'elle soit, est insuffisante dans un trop grand nombre de cas.)r, l'expérience nous apprend que la nature a refusé à l'homme, sa naissance, les avantages qu'elle accorde à la plupart des ani-ıaux, comme si elle avait voulu que tous les actes humains fus-ent assujettis à cette loi suprême : qu'ils ne puissent produire urs effets qu'avec le concours de l'intelligence. Aux animaux, nstinct suffit pour vivre ; mais l'homme n'y parvient que par t. Inutile d'insister sur cette considération, qui est devenue ba-ıle ; nous avons mieux à faire ici que de développer des lieux mmuns. Mais nous pouvons en retenir cette vérité d'expérience, ıe l'homme arrive au monde comme un étranger dénué de ssources : toutes les forces de la nature, auxquelles il doit mmander plus tard, sont pour lui comme autant d'ennemis qui guettent et le menacent de destruction : il est nu, et l'impres-n de l'air extérieur peut lui être mortelle ; il a faim, et il ne sau-t faire un pas pour aller chercher sa nourriture. Il faut que rt de ceux qui ont déjà appris à vivre vienne à son secours, isfasse à ses besoins, prévoie ses désirs et le mette à l'abri des ngers qui l'environnent.

Le nouveau-né a donc besoin de soins artificiels.

Arrêtons-nous un instant sur ce mot, pour éviter tout malen-ıdu et pour nous mettre en garde contre un préjugé avec uel vous vous trouverez souvent aux prises au sujet de l'édu-ion des enfants.

Il existe, Messieurs, comme une espèce de légende qui réunit core plus d'adhérents que l'on pourrait croire, à laquelle n'a su se soustraire le philosophe dont je vous citais les paroles t à l'heure, et d'après laquelle les soins dus au nouveau-né seraient que le produit d'une civilisation outrée, ne seraient dus nécessaires que par des besoins factices résultant de la générescence de l'espèce humaine. Pour les partisans de ce jugé, les nouveau-nés devraient être soumis, comme les petits

des animaux, à l'influence de tous les agents extérieurs..., pour les endurcir, dit-on.

« Nous ne nous sommes pas encore avisés, dit toujours Jean-Jacques, de mettre au maillot les petits des chiens ni des chats ; croit-on qu'il résulte pour eux quelque inconvénient de cette négligence ? » Mais, pourrions-nous répondre à ce sophisme, voit-on les petits des animaux être exposés à tous les dangers qui entourent le berceau de l'enfant ? Voit-on celui-ci arriver à la lumière avec un duvet capable de le protéger contre le froid, cet ennemi que Depaul signale avec raison comme le plus terrible pour le nouveau-né ? Et lorsqu'on vient nous rappeler à l'observance des prétendues règles de la nature, est-ce qu'on ne devrait pas tenir compte des cas dans lesquels elle nous donne elle-même l'exemple d'une prévoyance merveilleuse ? Ils ignorent donc, ces censeurs chagrins, que la plupart des animaux ne se reproduisent qu'à des époques déterminées et sous des latitudes dont ils ne peuvent pas franchir les limites sous peine de mort, tandis que le nouveau-né humain arrive au monde sous tous les climats et aux époques les plus diverses de l'année ! Ils ignorent que les œufs des insectes restent plongés dans un sommeil profond jusqu'au moment où la température est assez élevée pour assurer l'existence de la génération à venir ; que d'autres animaux ne déposent leurs œufs que dans les sables exposés au soleil, tandis que l'enfant de l'homme naît souvent au milieu de la nuit et par des températures les plus basses ! Ils ignorent enfin que certains animaux savent, avec un instinct qui s'approche de l'art, préparer à leurs petits des nids, véritables magasins de chaleur, pour la confection desquels plusieurs d'entre eux vont jusqu'à se dépouiller de leur propre vêtement !

Vous le voyez, Messieurs, cette erreur est grossière et ne mérite pas un plus long examen. Permettez-moi cependant de vous citer quelques lignes de notre éloquent et sympathique Maître le professeur Fonssagrives : « L'homme n'est pas un animal, dit-il, et l'enfant de l'homme n'est pas le jeune d'un animal ; il est sociable dès le début, c'est-à-dire fait pour la vie en commun, et la société lui doit une assistance qu'il lui rendra plus tard. L

etits chats et les petits chiens s'accommoderaient mal des soins ont on entoure les nouveau-nés de l'homme, et ceux-ci mour-aient sans ces soins. »

Mais, vous diront encore les naturistes, cela ne prouve pas que ous ayons tout à fait tort, car, si l'homme en effet ne peut plus ctuellement résister aux influences extérieures dans les pre-nières années de la vie, c'est qu'il est dégénéré, c'est qu'il a erdu dans la mollesse et les besoins factices de la civilisation ne grande partie de sa vigueur originelle. Et l'on ne manquera as de vous rappeler d'abord la force physique des peuples de 'antiquité, de ces armées de géants dont les œuvres en quelque orte surhumaines ont laissé dans la mémoire des hommes un ouvenir fabuleux; puis on vous montrera, autour de vous, la ifférence qui existe entre la robuste santé des populations rurales u montagnardes et l'étiolement dans lequel s'élèvent les en-ants des classes riches ou des habitants des villes. On conclut lors victorieusement à la supériorité physique de ceux qui se approchent le plus de la vie dite naturelle.

C'est là, Messieurs, un raisonnement purement spécieux. Le ait est vrai; mais comment cette différence s'établit-elle? Écoutez ncore Fonssagrives : « Il y a quelques mois, dans une prome-ade que nous faisions au bord de la mer, nous rencontrâmes un êcheur qui tenait par la main une petite fille de 3 ou 4 ans. 'enfant était en haillons, ébouriffée, pieds nus; mais la viva-ité de ses yeux et le vif coloris de son teint accusaient, sous la rasse sordide qui recouvrait sa figure, une vigueur de santé peu ommune. Une mère que nous accompagnions et qui comparait nentalement ce résultat de l'incurie à celui, hélas ! médiocre u'obtenaient ses soins aussi assidus qu'intelligents, ne put s'em-écher, en caressant l'enfant, de dire au père avec un soupir 'envie : « Que vous êtes heureux d'avoir une petite fille aussi orte! » A quoi le pêcheur répondit brusquement : « C'est bien moins : j'en ai eu cinq, c'est la seule qui me reste ». C'était ien cela : le crible de l'incurie avait passé par là et avait fait on douloureux triage. »

Voilà donc à quel prix s'établit cette différence, et ce que

Fonssagrives a observé sur le bord de la mer, vous pourrez le constater tous les jours dans les pays de montagnes, dans les campagnes pauvres et jusque dans les villes, parmi les malheureux dont la vie n'est qu'une longue lutte contre la misère.

Dans de telles conditions, les naturistes peuvent être satisfaits, et les enfants qui arrivent à l'âge adulte ne doivent pas leur vigueur à des soins exagérés. Mais ce sont ceux, et ceux-là seulement, à qui une constitution exceptionnellement robuste permet de lutter victorieusement contre mille causes de destruction ; quant aux autres, ils ne tardent pas à succomber, et nous verrons tout à l'heure dans quelle proportion. Mais si l'on comprend qu'une douloureuse nécessité condamne ainsi nombre d'enfants à subir cette aveugle sélection de la mort, peut-on admettre que l'on puisse, de propos délibéré, s'en faire l'auxiliaire et la préparer au nom de je ne sais quelles conceptions théoriques ?

L'auteur d'*Émile* n'a pas osé aller jusqu'à cette conséquence barbare de son système, qui rappelle une autre sélection analogue, celle de Lycurgue ; mais il en est bien près lorsqu'il écrit : « Je ne me chargerais pas d'un enfant maladif et cacochyme, dût-il vivre quatre-vingts ans. Je ne veux point d'un élève toujours inutile à lui-même et aux autres, qui s'occupe uniquement à se conserver, et dont le corps nuise à l'éducation de l'âme. Que ferais-je en lui prodiguant vainement mes soins, sinon doubler la perte de la société et lui ôter deux hommes pour un ? Qu'un autre, à mon défaut, se charge de cet infirme : j'y consens et j'approuve sa charité ; mais mon talent à moi n'est pas celui-là : je ne sais point apprendre à vivre à qui ne songe qu'à s'empêcher de mourir. » Et Fonssagrives ajoute, après avoir souligné ces dernières paroles : « Ce Taygète philosophique, on l'avouera, vaut bien l'autre ».

D'ailleurs, si nous venons de voir que ces prétendus avocats de la nature n'ont pas su comprendre les leçons qu'elle nous donne tous les jours, nous pourrions constater encore chez eux, sinon l'ignorance, du moins un oubli complet de ses lois les plus générales et des transformations successives qu'à l'aide du

emps elle imprime sans doute à l'humanité comme à la création tout entière.

Ne peut-on pas, à beaucoup d'égards, comparer le genre umain à un immense organisme qui s'entretient par le renouellement incessant de ses éléments constitutifs ? La naissance, a vie et la mort des hommes ne sont-elles pas comparables, is-à-vis de lui, à ce que sont pour nous la naissance, la vie et a mort de nos cellules ? Cet organisme n'a-t-il pas lui aussi ses nctions ? Parmi les unités qui le constituent, les unes ne sont-lles pas spécialement chargées de penser, comme de véritables ellules cérébrales, tandis que d'autres ont à remplir des missions différentes ? Est-ce que l'apologue des Membres et de l'Esomac n'est pas toujours vrai ? N'a-t-il pas enfin, cet organisme, es alternatives de santé et de maladie ? N'est-il pas sujet parois à de terribles convulsions ?

Nous ne connaissons encore qu'une partie de son histoire, ar sa vie est fort longue ; mais, en raisonnant par analogie, et n constatant que les générations successives de cellules qui aissent, vivent et meurent en nous reproduisent en petit les rois grandes phases de la vie humaine, serait-il déraisonnable admettre que les générations d'hommes qui se succèdent sur la rre reproduisent en petit, à leur tour, trois grandes phases semlables de l'espèce elle-même ?

Mais jetons encore nos regards plus loin. Est-ce que nombre espèces animales n'ont pas disparu de la surface du globe ? st-ce que d'autres, encore vivantes, ne sont pas représentées par es ancêtres fossiles d'une taille et d'une force bien supérieures à elles de leurs descendants ? Est-ce que l'on ne trouve pas dans s entrailles du globe des fougères égalant en hauteur nos arbres s plus vigoureux ? Nous n'avons pas à rechercher ici les causes e ces modifications ; il nous suffit de les constater et de demander ux naturistes s'ils pensent que c'est le maillot ou le berceau qui it détruit ou amoindri le mastodonte et la fougère arborescente.

Il y a eu évolution organique, voilà tout. Quoi d'étonnant, ès lors, à ce que le genre humain ait été soumis à cette loi générale e la nature, qui modifie incessamment tout ce qu'elle a produit ?

Et l'on ne voit pas pourquoi l'homme s'accuserait lui-même d'être l'auteur de sa prétendue dégénérescence. Ce n'est pas dégénérer, en effet, que de s'accommoder successivement à de nouveaux milieux, à des influences extérieures variables ! Ce n'est pas dégénérer, surtout, que de résister par son industrie à ces mille causes de destruction qui ont fait succomber tant d'autres organismes doués cependant d'une résistance bien plus considérable.

D'ailleurs, cette vigueur primitive de la race humaine, que nous admettons très volontiers, a-t-elle jamais impliqué l'abandon du nouveau-né à l'action intégrale des agents extérieurs ? Rien ne le prouve, Messieurs, et tout porte à penser le contraire. Ce n'est pas de nos jours qu'Hippocrate écrivait les lignes suivantes, dont voici la traduction fidèle : « *Quin etiam istud interdum contingit, ut tenues et imbecilli fœtus ex parentibus crassis et robustis gignantur* ». Donc, déjà à son époque, on observait des oscillations dans la vigueur des générations humaines, et l'on voyait des pères et des mères robustes engendrer des enfants faibles. Du reste, la plupart des législateurs de l'antiquité ne s'étaient-ils pas préoccupés des soins que réclame le nouveau-né, et ne donnaient-ils pas les préceptes qu'ils croyaient le plus propres à le fortifier ? On nous accordera peut-être que cette sollicitudue était due aux résultats peu satisfaisants qu'obtenait, il y a deux ou trois mille ans, une éducation par trop primitive et trop exclusivement naturelle. Non, Messieurs, et Fonssagrives a raison, jamais la nature n'a voulu que l'enfant de l'homme fût traité comme les petits des animaux, et, quelle que soit la vigueur de ses parents, le nouveau-né qui manque de soins est condamné, aussi bien aux champs qu'à la ville. Remontez aussi loin que vous le pourrez dans les annales de l'humanité, et vous verrez que dans les premiers documents de l'histoire de l'homme il n'est fait mention des enfants d'Adam et d'Ève qu'à partir du moment où ceux-ci avaient appris à se vêtir.

Enfin, il est une dernière considération qui se rapporte au caractère le plus élevé de cette évolution de l'humanité, et qui est de nature à atténuer notablement les regrets de ceux qui voudraient nous ramener aux Hercule et aux Goliath de l'antiquité. Il y a

.ltre chose à voir en l'homme que son état physique, et nous ne :mmes plus aux temps, Dieu merci ! où l'hérédité du biceps ›paraissait comme l'avantage le plus enviable, où quelques rares telligences pensaient pour des millions d'hommes, où la matière mportait sur l'esprit. L'humanité, elle aussi, est sortie de ses nges, et, pour reprendre le parallèle de tout à l'heure, après oir consacré, comme l'enfant, les premières années de sa vie à ie exubérance de vie organique, à un travail de formation et accroissement, elle a atteint la période où c'est à l'intelligence se développer à son tour. De même voyons-nous l'homme, en nt qu'individu, réaliser peu à peu ses progrès moraux et intellec- els à mesure que le travail organique se ralentit chez lui, et atteindre à la perfection de la pensée que lorsque le corps mmence à être stationnaire ou même à décliner.

Est-ce là un signe de décadence ? Vous ne le penserez pas, magine, et vous ne verrez là encore que des phases successives évolution. A laquelle de ces phases en est parvenue aujourd'hui iumanité ? A-t-elle atteint son adolescence, ou bien son âge ûr, ou commence-t-elle vraiment à vieillir, comme le pensent ielques-uns ? Je l'ignore. Mais ce que l'on peut affirmer, c'est ı'elle est sortie de l'enfance, au moins pour les peuples qui archent en avant. Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'il ne urait être question de dégénérescence lorsqu'on voit l'esprit ımain réaliser les prodiges au spectacle desquels nous assistons urnellement. Ce que l'on peut affirmer, c'est que les peuples vant de la vie soi-disant naturelle sont restés inférieurs à ceux ie leur industrie a poussés dans la voie illimitée du progrès ; ı'ils résistent moins que les autres aux causes de destruction ; ie nous assistons tous les jours à leur affaiblissement, et qu'ils mblent destinés à disparaître de la surface de la terre, sans y isser en quelque sorte aucune trace de leur passage. Il n'est œuvres durables, vous disais-je tout à l'heure, que celles qui nt marquées du sceau de l'intelligence. Remontez la suite des ;es, et cherchez ce qu'a laissé derrière elle la vigueur purement ıysique, la force brutale dépourvue du secours de l'intelligence : en, absolument rien que des monuments matériels plus ou

moins superbes dont le temps arrache et disperse un fragment chaque jour. Qu'est-il resté des trombes humaines que conduisaient Gengis-Khan ou Attila ? Rien que des ruines, et c'est l'honneur des peuples civilisés, et de la France en particulier, de n'avoir jamais employé la force que pour frayer un passage à la civilisation ! Il ne suffit pas de broyer des populations sous un talon de fer pour se proclamer un conquérant régénérateur, et, lorsque Charlemagne soumettait les Germains, son impérissable gloire n'était pas de les avoir vaincus, c'était de les avoir civilisés ! C'est là qu'était le bienfait, bienfait qu'ils ne nous ont pas encore rendu !

Ne croyez pas, Messieurs, que je m'écarte de mon sujet : nous arrivons à la conclusion de tout ce qui précède. Je voulais vous démontrer que ceux qui condamnent les soins minutieux dont nous croyons devoir entourer le nouveau-né sont dans l'erreur lorsqu'ils voient dans ces soins la cause ou le résultat d'une dégénérescence de l'espèce humaine ; que, si l'on voit peut-être un plus grand nombre de corps moins robustes qu'autrefois, en revanche on compte beaucoup plus d'intelligences éclairées et capables de produire des œuvres utiles ; qu'un seul penseur vaut plus pour l'avenir de l'humanité que cent colosses capables d'enfoncer les portes d'une ville. J'ai voulu vous montrer enfin combien il est surprenant qu'un penseur, un philosophe, après avoir vu si juste sur certains points, ait complètement méconnu le parti qu'il pourrait tirer, sous ce rapport, d'un élève même débile ; qu'il n'ait pas soupçonné un seul instant la compensation qu'il pouvait obtenir du côté de l'intelligence, sans compter la possibilité, souvent réalisée par l'art, de rendre, au moyen de soins appropriés, à un organisme primitivement faible une partie de la vigueur qui lui manquait tout d'abord. Mais le philosophe de Genève n'était rien moins que médecin, et il ne devait guère connaître, et par suite aimer la médecine, si l'on en juge par le dédain, j'allais dire le mépris, avec lequel il en traite les représentants en plus d'un endroit de ses œuvres.

Eh bien ! Messieurs, s'il est vrai qu'en entourant l'enfant de soins attentifs et d'une sollicitude infatigable, nous parvenions à

onserver artificiellement des intelligences capables de mûrir et e porter leurs fruits ; s'il est vrai que nous puissions enrayer ette sélection de la mort que je vous signalais il y a un instant ; il est vrai enfin qu'au point de vue purement physique nous btenions des ressources de l'art un résultat parfois considérable, onneur au médecin, à qui est confiée cette belle mission, sur science et le dévouement duquel repose ainsi l'espoir des génétions futures ! Et vous voyez comment ici encore, à propos u nouveau-né, se dresse majestueusement devant vous la granur du rôle social qui est dévolu à l'accoucheur !

Mais je crois vous en avoir dit assez sur ce sujet pour vous ire partager ma conviction et vous montrer combien est nécesire la science du nouveau né, la connaissance de ses besoins et es dangers qui le menacent.

Passons maintenant, si vous le voulez bien, au point de vue atique de la question. Votre rôle, ai-je dit, n'est pas terminé rsque la mère est délivrée et que le nouveau-né a été remis aux ains de sa garde. Il n'est pas un des détails qui le concernent ır lequel vous ne deviez porter une attention minutieuse, car le oindre oubli dans certains cas peut lui être funeste, la plus légère fraction aux règles de l'hygiène peut devenir pour lui un arrêt mort. Il me suffit pour le moment de vous signaler ce point, r lequel je n'insisterai pas, car il ressortira de lui-même, et our ainsi dire à chaque pas, de l'étude à laquelle nous allons ous livrer.

Mais ce que je voudrais vous faire ressortir aujourd'hui, c'est ie, maintenant plus que jamais, le médecin a besoin de conître à fond toutes les questions qui se rattachent à l'étude du ouveau né, et cela à d'autres points de vue qu'à celui de la sime pratique journalière de la médecine. Vous ne l'ignorez pas, ns doute : ces questions sont de plus en plus à l'ordre du jour; es prennent, à mesure qu'on les étudie, une importance de us en plus grande ; l'opinion publique en a été saisie dans ces rnières années, et c'est la société tout entière qui cherche à rfectionner l'art de faire vivre le nouveau-né.

Or, Messieurs, lorsque, au sortir de cette École, vous vous

trouverez lancés dans la pratique; lorsque vous aurez conquis, parmi les populations des villes ou des campagnes, la confiance et l'autorité qui vous sont dues, vous serez souvent consultés sur toutes ces questions; vous aurez souvent à vous prononcer, soit auprès des particuliers, soit au sein des conseils élus, soit devant l'autorité administrative, sur de graves sujets qui réclament toute votre compétence ; vous aurez à donner votre avis sur la question de la suppression ou du rétablissement des tours, dont l'institution, pour le dire en passant, remonte à un ancien seigneur de Montpellier ; vous aurez à vous occuper, suivant les cas, du service administratif des enfants assistés, des Sociétés de Charité maternelle et protectrice de l'enfance, des crèches, des asiles pour enfants et filles-mères, enfin et surtout de la récente loi sur la protection des enfants en bas âge, à laquelle un de nos confrères a eu l'honneur d'attacher son nom.

Il faut donc que vous puissiez donner une opinion en connaissance de cause ; il faut que vous sachiez pourquoi l'on a entendu, dans ces temps derniers, des âmes généreuses pousser un cri d'alarme ; pourquoi certains hommes clairvoyants ont signalé des périls ; à quoi est due l'émotion qui grandit tous les jours autour d'une question aussi grave. Quelques mots vous montreront que cette gravité est réelle, que cette émotion est légitime.

Je vous ai parlé, Messieurs, des dangers qui menacent le nouveau-né de toutes parts ; je vous ai indiqué la nécessité de lui prodiguer des soins intelligents et assidus. Vous pourriez vous demander si ce ne sont pas là des exagérations théoriques ; vous pourriez penser que l'anecdote du professeur Fonssagrives est choisie à dessein pour soutenir une thèse, et qu'il ne faut pas généraliser un fait qui pourrait bien n'être qu'une exception. Eh bien ! Messieurs, la réponse est facile à faire : Interrogeons un instant les faits, consultons rapidement la statistique de la mortalité des enfants nouveau-nés.

Suivant M. Delore, la mortalité générale étant, pour l'âge de 40 ans, de 1,10 °/₀, la proportion s'élève pour les enfants de 1 à 2 ans à 6 °/₀, et atteint pour la seule première année de la

ie le chiffre énorme de 20,5 %. C'est-à-dire que 1000 nouveau-nés sont réduits à 800 à la fin de la première année.

D'après M. Bertillon, dont les travaux de démographie ont tant contribué à dévoiler l'étendue du danger, on trouve que pour 1000 habitants la proportion des décès de 0 à 5 ans est égale à 7,48, tandis que de 60 à 80 ans elle ne dépasse pas 7,62. En d'autres termes, les chances de mort pour les petits enfants sont égales à celles des octogénaires. Une pareille constatation est bien faite pour inspirer une juste sollicitude.

Ce n'est pas ici le lieu ni le moment de rechercher les causes d'une pareille mortalité ; mais, si nous jetons simplement un regard sur les chiffres fournis par certaines conditions particulières dont l'action constante permet de leur attribuer une influence étiologique, nous arriverons à des résultats véritablement effrayants. Ainsi, nous trouvons que les enfants légitimes, comparés aux enfants nés en dehors du mariage, sont frappés dans la proportion de 66 pour les premiers et de 163 pour les seconds, ce qui donne 232 morts d'enfants illégitimes pour 100 décès d'enfants légitimes. Et ce rapport ne concerne que les villes ; dans les campagnes, il arrrive à 290 pour 100. Enfin, en ne considérant que le premier mois de la vie, il meurt 40 % des enfants légitimes et 50 % des autres.

Vous voyez déjà se dessiner ici la différence des soins, qui va nous apparaître encore plus clairement dans des conditions mieux précisées. Ainsi, d'après M. Delore, tandis que les enfants nés à Paris et qui y sont élevés sous la surveillance des parents meurent dans la proportion déjà énorme de 28 %, ceux de la même ville qui sont envoyés en nourrice donnent celle de 50 % : un sur deux !

Mais c'est surtout le biberon et les divers allaitements artificiels qui fournissent les résultats les plus déplorables ; grâce à lui, suivant le Dr Rehm, de Lichtenhof, à Nuremberg, en 1876, sur 3,661 enfants nés vivants, 1,305 avaient ainsi disparu dès la première année, soit 35,6 %, et M. Delore évalue pour toute la Bavière la mortalité annuelle des nouveau-nés à 37 % ; dans un des quartiers de Paris, Créquy l'a trouvée égale à 50 %,

et dans un autre, Bourdon l'a vue s'élever jusqu'à 68,80 °/₀.

N'est-ce pas, Messieurs, que la triste éloquence de ces chiffres nous dispense d'y joindre aucune espèce de commentaire? Hâtons-nous d'ajouter cependant, et pour en atténuer l'impression pénible, que certaines constatations consolantes permettent d'espérer dans la réussite de remèdes convenables. Ainsi, il est des pays, comme la Suède, où la mortalité des nouveau-nés n'est habituellement que de 13 °/₀, et elle descend même en Norwège au chiffre de 10 °/₀. Pour vous montrer combien une direction éclairée peut exercer d'influence sur ces chiffres, je vous signalerai l'heureux effet constaté à Paris par M. Monod, relativement aux soins et au mode de nourriture. Pendant le siège de cette ville, alors que son accès était interdit à cette multitude de nourrices qui viennent d'ordinaire y allaiter ou en emporter les enfants, les mères étaient obligées d'élever elles-mêmes leurs nouveau-nés, et l'on vit dès lors, malgré tant de conditions fâcheuses que vous comprenez, l'effroyable mortalité que je viens de vous indiquer pour la capitale s'abaisser jusqu'à 17 °/₀.

Les faits de ce genre, et bien d'autres que l'on a souvent l'occasion d'observer dans la pratique, montrent bien qu'il y a quelque chose à faire en faveur du nouveau-né ; mais, malgré tout ce qui a été tenté jusqu'à présent, on peut dire qu'il reste encore beaucoup à faire. De tout temps en effet, les lois ou l'initiative privée ont cherché à remédier à un pareil état de choses, et les diverses institutions que je vous énumérais tout à l'heure montrent combien cette nécessité est comprise de nos jours ; malheureusement, jusqu'à présent, bien des raisons accessoires les ont empêchées de porter tous les fruits qu'on était en droit d'en attendre ; mais la voie est ouverte et une nouvelle impulsion s'y fait sentir depuis quelques années. Souhaitons, Messieurs, que cette impulsion ne s'arrête pas, car le danger presse, et il est grand temps d'aviser. Je ne vous ai montré en effet qu'une partie du mal ; mais mon devoir, quelque douloureux qu'il soit, est de vous le dévoiler tout entier, afin que vous puissiez connaître sous toutes ses faces une question qui intéresse à la fois votre profession et votre patriotisme. Écoutez : il s'agit maintenant de la France !

La mortalité qui frappe les enfants du premier âge n'exerce s la même influence sur l'état de la population dans les divers ys où on l'observe. Il va de soi qu'à proportion égale elle est oins funeste chez les peuples où les naissances sont relative- ent très nombreuses. Or, pour qu'un peuple soit prospère, il ut qu'il s'accroisse, c'est-à-dire que le nombre des naissances mporte sur celui des décès, et, plus cet excès sera considérable, us ce peuple aura de vitalité, plus il possédera de force pansive. Cet excès est représenté au moyen d'un chiffre que n obtient de la façon suivante : on compte pour 1000 habi- ts, par exemple, le nombre des naissances et celui des décès, en les retranchant l'un de l'autre on a l'indice de l'accroisse- ent de population.

Messieurs, un phénomène inquiétant se produit dans notre pays puis le commencement de ce siècle : la natalité y diminue sans e la mortalité diminue en proportion, et l'indice de l'accroisse- ent de population s'abaisse suivant une progression presque ntinue. Les calculs de M. Bertillon montrent que l'excès moyen nuel des naissances sur les décès, qui était de 5,68 par 1000 bitants de 1811 à 1820 (31,75 naissances pour 26,07 décès), st abaissé successivement, de dix en dix ans, à 5,8 — 4,1 — 1 — 2,36 et 3,16, en sorte que, de 1850 à 1870, l'ac- oissement annuel de la population n'a plus été que de 3 ur 1000.

Savez-vous maintenant quels sont les chiffres obtenus pour les ers pays de l'Europe ? Les voici, suivant leur ordre d'impor- ce. Pour la période 1861-1869 : Norwège 13 à 14 pour 00; Russie 13,8 ; Écosse 13,4 ; Angleterre 12,92 ; Suède ; Danemark 10,8 ; Hollande 10 ; Saxe 10 ; Prusse 9 à 10 ; vière 9,8 ; Espagne 8,8 ; Belgique 8,2 ; Autriche 8; Italie La France est au quinzième rang ! Et à quelle distance ! Avec indice de 3,16 pour la même période !

Il ne nous appartient pas de nous occuper ici des causes ou remèdes d'une pareille infériorité de notre pays ; mais si us ne pouvons atteindre le mal dans sa racine, du moins vons-nous, sans sortir de nos attributions, chercher à en atté-

nuer une partie. Si nous n'avons pas à rechercher les moyens d'augmenter la natalité en France, c'est bien à nous que revient le devoir de tâcher d'y restreindre la mortalité des nouveau-nés et d'établir ainsi une sorte de compensation.

Dans une page éloquente et patriotique, M. Bertillon, établissant un parallèle entre l'Allemagne et la France, montre que la natalité générale, qui n'est chez nous que de 26 pour 1000, est de l'autre côté du Rhin de 40 pour 1000 ; il en résulte, en tenant compte de la mortalité moyenne, que l'Allemagne élève chaque année 560,000 enfants de plus que la France. Par un calcul bien simple, basé sur la dépense moyenne que nécessite un enfant pour être conduit jusqu'à l'âge adulte, M. Bertillon en tire la conclusion suivante : « C'est donc un milliard et un quart que capitalise la France au détriment de sa descendance, et c'est plus d'un milliard et un tiers que l'Allemagne paie à sa multiplication. » Et il montre en même temps quelle est notre folie de ne chercher à multiplier que nos capitaux, de transformer ainsi une partie de notre descendance en épargne. « Il est manifeste, s'écrie-t-il encore, que chez nous tout l'effort de nos laborieuses populations agricoles, de notre économe bourgeoisie, se porte à créer, à amasser des capitaux. La Prusse, au contraire, paraît avoir plus d'aptitude pour produire des hommes, même des guerriers aptes à saisir de vive force des capitaux tout faits. »

A nous, Messieurs, par une étude consciencieuse du nouveau-né, par nos efforts pour diminuer sa mortalité, à nous de conserver et de former le plus grand nombre possible de citoyens capables de les en empêcher.

Extrait du MONTPELLIER MÉDICAL

Novembre 1883.

Montpellier. — Typogr. BOEHM et FILS.